



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

---

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Les Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
Etablissements et Vie Scolaire**

à

**Mesdames et Messieurs  
Les Conseillers Principaux d'Éducation  
Les Professeurs Documentalistes  
Les Personnels de la vie scolaire**

**S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement**

**Rectorat**

**Inspection  
Établissements  
et Vie Scolaire**

Bordeaux, le 26 août 2011

**Objet : Lettre de rentrée**

Affaire suivie par :  
KARAS Dominique  
MITTET Philippe  
DUPRAT Patrick

Cette année encore, nous avons souhaité que cette lettre de rentrée soit adressée communément aux professeurs documentalistes, aux conseillers principaux d'éducation ainsi qu'à l'ensemble des personnels de la vie scolaire.

Il s'agit en effet de développer des pratiques de travail partagées pour mettre en oeuvre une responsabilité éducative cohérente et structurée, formalisée dans le projet de votre établissement.

Téléphone :  
05 57 57 38 71

Votre action visera à assurer la réussite du parcours de tous les élèves, premier axe du projet Académique objectif 2015. Ceci nécessite un engagement fort, enraciné dans des valeurs. C'est ainsi que vous veillerez à prendre en compte la diversité des élèves pour différencier, personnaliser vos interventions.

Courriel :  
ce.cvs@ac-bordeaux.fr

L'approche par compétences est en la matière une entrée à privilégier, notamment dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences.

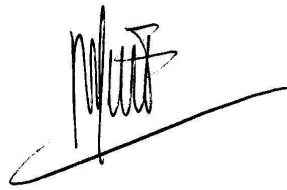
5, rue Joseph de Carayon-Latour  
BP 935  
33060 Bordeaux Cedex

Priorité absolue, la maîtrise de la langue doit être un objectif largement partagé par les acteurs de la vie scolaire. L'éducation à la responsabilité, le parcours d'orientation, l'apprentissage du bien vivre ensemble sont autant de champs traversés par cette préoccupation, tant il est vrai qu'ils nécessitent des aptitudes langagières et de communication écrites et orales.

Par ailleurs, un accent tout particulier devra être apporté à la construction d'une citoyenneté numérique, celle ci devant s'exercer dans le cadre d'une mise en cohérence des espaces et des ressources, dans la logique d'un Espace Numérique de Travail ouvert à l'ensemble de la communauté éducative.

Ces axes de travail, porteurs d'initiatives et de progrès, déjà initiés dans nombre de Zones d'Animation Pédagogique, doivent être poursuivis et amplifiés. Ceci constitue une condition nécessaire à l'amélioration des performances des élèves, objectif prioritaire de l'institution. Lieux d'échanges, de réflexion et de confrontation, les réunions organisées au sein des Zones d'Animation Pédagogique sont autant d'opportunités dont il convient de s'emparer résolument.

Pour l'ensemble de ces perspectives, l'équipe vie scolaire reste attentive à vos sollicitations et vous souhaite une excellente rentrée.



MITTET Philippe



DUPRAT Patrick



KARAS Dominique